

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

DELIBERATION N°2021.00277

ASSOCIATION JEUNES AMBASSADEURS - SUBVENTION POUR L'ANNEE 2021

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 02 juillet 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 56

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jean-Luc BASSON donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Martial FAUCHET donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET

RECU EN PREFECTURE

Le 21 juillet 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20210708-02021002770

DATE D'APPHICATION : 21 juillet 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, M. Jordan DA SILVA, M. David FARA,
M. Denis LAURENT, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Nora BERROUKECHE

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 08 JUILLET 2021

ASSOCIATION JEUNES AMBASSADEURS - SUBVENTION POUR L'ANNEE 2021

Né en 1999 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, le programme Jeunes Ambassadeurs, a été essaimé depuis 2003 à Saint-Etienne. Il fédère désormais des acteurs institutionnels de Lyon, Saint-Etienne, Chambéry, Clermont, Grenoble et Valence depuis la rentrée 2018/2019. Il compte 29 établissements d'enseignement supérieur partenaires dont l'Ecole Supérieure d'Art et Design, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines, l'École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne, Telecom Saint-Etienne, l'IAE Saint-Etienne, ainsi que la Faculté de médecine de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, et plus d'une centaine d'entreprises.

Les objectifs du programme « Jeunes Ambassadeurs » peuvent être résumés comme suit :

- Favoriser des liens durables entre des étudiants étrangers et des dirigeants d'entreprises,
- Privilégier les partenariats internationaux des entreprises de la région lyonnaise, stéphanoise, grenobloise, chambérienne et clermontoise.
- Dynamiser le rayonnement de Lyon, Saint-Étienne, Grenoble, Chambéry, Clermont-Ferrand et Valence dans le monde.

Au-delà, il s'agit de constituer un réseau d' « ambassadeurs » au niveau mondial, à même de véhiculer les opportunités et atouts offerts par le territoire Auvergne-Rhône-Alpes au sein desquels ils ont effectué leurs études. Outre l'importance en termes de rayonnement et d'image d'une telle action, les retombées économiques peuvent être conséquentes lorsque les jeunes ambassadeurs, à l'issue de leurs études, accèdent à d'importantes fonctions dans leurs pays et souhaitent bâtir des projets transnationaux.

Chaque promotion compte environ 150 binômes, composés chacun d'un étudiant international en master 2 ou doctorat des établissements d'enseignement supérieur partenaires du programme, et de son parrain / sa marraine (chef d'entreprise ou cadre dirigeant d'un grand groupe, PME ou institution).

Une promotion de jeunes ambassadeurs s'étale sur une durée de 8 mois (d'octobre à juin), période jalonnée par :

- La constitution d'un binôme « Etudiant » / « Coach économique ». Ce dernier assume des responsabilités au sein d'une entreprise ou d'un organisme dont l'activité est en phase avec le cursus et les objectifs professionnels de l'étudiant accompagné. Il fait découvrir à celui-ci le fonctionnement de son organisation, son environnement professionnel... En 2020/2021, 27 binômes stéphanois Etudiants/Coachs ont ainsi été formés représentant 17 nationalités,
- Un planning d'événements constitué de visites d'entreprises, de découvertes culturelles, de conférences, de moments de convivialité,

- La participation à des trophées pour lesquels un concours commun est organisé entre les jeunes ambassadeurs sur les différents territoires. Le thème du concours consiste en l'élaboration d'un projet économique, culturel, scientifique, institutionnel,... entre la région d'origine de l'étudiant et son territoire d'accueil. La soirée de remise des trophées s'est déroulée à Lyon le 10 juin 2021.

En contrepartie de l'accueil et du programme dont ils ont bénéficié, les jeunes ambassadeurs, de retour dans leurs pays d'origines :

- Valorisent les compétences des entreprises et organismes qui les ont accompagnés,
- Participent au dynamisme du réseau « Jeunes Ambassadeurs » entre étudiants, anciens étudiants, coachs et établissements d'enseignement supérieur,
- Facilitent les partenariats internationaux en restant en contact avec leurs coachs.

Le réseau « Jeunes Ambassadeurs » compte, à l'heure actuelle, 3 000 Jeunes Ambassadeurs répartis dans 113 pays. Il peut désormais constituer un « socle » pertinent dans le cadre de la démarche attractivité engagée par Saint-Etienne Métropole.

Du fait de la situation sanitaire, l'association a dû fortement adapter son activité au cours de l'année universitaire 2020/2021. Les objectifs ont donc principalement été articulés autour de 2 axes :

- Promouvoir les atouts de notre territoire auprès de ces étudiants au travers d'événements digitaux et physiques fédérateurs, réunissant l'ensemble de la promotion stéphanoise,
- Faire face aux problèmes d'isolement rencontrés par ces étudiants (confinement, manque de lien social, difficulté à trouver « des petits boulots » et difficulté à s'insérer dans le tissu local) et porter assistance aux JA dans le besoin.

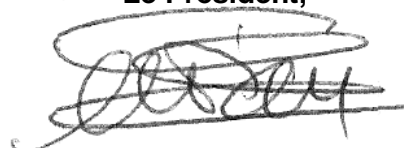
Pour les actions conduites dans le cadre de la promotion Jeunes Ambassadeurs 2020/2021 de Saint-Etienne, l'association Jeunes Ambassadeurs sollicite une subvention de 5 000 €. Dans ce contexte, il est proposé de répondre positivement à cette demande.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association « Jeunes Ambassadeurs » au titre de la promotion stéphanoise 2020/2021 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toute pièce nécessaire à la résolution satisfaisante de cette affaire. ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2021 (65 VIETU INUM– budget principal 2021).**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU